



Problème de débit d'eau dans notre logement

Par **louloute**, le **14/04/2012** à **20:59**

Bonjour,

Nous avons emménagé le 01/05/11 dans notre logement. Nous avons rapidement détecté un souci au niveau du débit d'eau. Le plombier a confirmé ce problème ainsi que l'entreprise d'entretien de notre chaudière.

En effet, non seulement le débit d'eau est faible mais en plus de cela il arrive souvent qu'il n'y ait plus d'eau du tout durant notre douche (généralement l'eau se coupe au milieu de notre douche durant plusieurs minutes puis repart). Il nous ait aussi arrivé de ne pas pouvoir du tout se doucher ni de faire notre vaisselle! Cette situation ne devient donc plus possible.

Nous avons bien entendu signalé ce problème à notre agence immobilière mais rien n'a été fait pour le moment. Quel recours peut-on espérer pour faire bouger les choses au vu de l'article 3, (2.) du Décret n°2002-120 du 30 janvier 2002 relatif aux caractéristiques du logement décent?

Cordialement.

Par **cocotte1003**, le **15/04/2012** à **12:51**

Bonjour, avez vous contacté le propriétaire ? envoyez lui une Irar pour lui signaler les problèmes et les solutions que l'on vous a conseillé en lui précisant que vous avez fait appelle à l'agence mais que vous n'obtenez ps de réponse. Précisez lui que sans intervention, vous contacterez le service d'hygiene de votre mairie pour qu'il mette le logement en insalubrité, cordialement